RGPD – Préparer la certification DPO AFNOR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Éligible au CPF : Non

Domaine : Management du SI

Action collective : Non

Filière : Management SI

Rubrique : RGPD - La gouvernance des données personnelles

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

- Se mettre en conditions réelles de passer l'examen de certification AFNOR
- Se préparer aux typologies de questions
- Savoir organiser son programme de révision afin de se donner toutes les chances de réussir l'examen de certification
- Passer l'examen à blanc

Public visé

- DPO, référents protection des données personnelles en fonction ou ayant suivi une formation (ou plusieurs formations) pour un total de 35 heures.

- A noter, il n'est pas exigé d'être désigné en tant que délégué pour être candidat à la certification des compétences du DPO.

Pré-requis

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ET avoir suivi une formation de 35 h en matière de protection des données personnelles reçue par un organisme de formation Ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles Avoir une bonne connaissance du RGPD et ses considérants

PROGRAMME

INTRODUCTION

Déroulement de l'examen
Les conditions d'obtention de la certification

LE CONTENU DE L'ÉVALUATION

Étude des compétences et des savoir-faire évalués dans la délibération n°2018-318 du 20 septembre 2018
Thèmes fondamentaux
Étude de la typologie et la tournure des questions

EXAMEN BLANC

Quizz de 100 questions inspirée de l'examen en vigueur

CORRECTIONS DU QUIZZ ET EXPLICATIONS

Reprise du Quizz avec la correction instantanée, question par question

Code de formation : P-PCDA

€ Tarifs

Prix public : 1815 €

Tarif & financement :
Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :
Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.
Le dispositif FNE-Formation.
L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.
France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.
CPF -MonCompteFormation
Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

Lieux & Horaires

Durée : 7 heures

Délai d'accès : Jusqu'a 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'insciption complet

Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

Informations non contractuelles - PDF généré le 19/04/2025

ÉCHANGES SUR LES THÈMES PROBLÉMATIQUES ET QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Discussion sur les questions dites "pratiques" et partage d'expériences
Salves de questions corrigées

CONCLUSION

Les plus de cette formation RGPD
- Préparer la certification DPO AFNOR

Cette formation est animée par un formateur certifié DPO par l'AFNOR (organisme agréé par la CNIL)
Cette formation au cours de laquelle les participants passent un examen blanc prépare activement à l'examen de certification du DPO proposé en option au tarif de 800 Euros.
Le participant s'inscrit à la date choisie à l'issue de sa formation (sessions toutes les semaines dans les locaux d'AFNOR à Saint Denis)
Support de cours remis sur clé USB

MODALITÉS

Modalités

Modalités : en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.
Pédagogie : essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.
Ressources techniques et pédagogiques : Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.
Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostics, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.
Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.
Assiduité : certificat de réalisation.
Validations des acquis : grille d'evalution des acquis établie par le formateur en fin de formation.

Informations non contractuelles - PDF généré le 19/04/2025